



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-16434>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-16434**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : 25N0668 - Prestations de contrôle technique des véhicules légers n'excédant pas 3,5 tonnes et des deux-roues.

**Description** : La consultation a pour objet : Les prestations de contrôle technique des véhicules légers n'excédant pas 3,5 tonnes et des deux-roues. La présente consultation est lancée suivant la procédure : Appel d'offres ouvert - articles R.2124-2 1° et R.2161-2 à 5 du Code de la commande publique.

**Identifiant de la procédure** : d70ba4b2-d10a-4b10-a393-a844345a4212

**Identifiant interne** : 25N0668

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 71631200 Services de contrôle technique automobile

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur

**Ville** : Nice

**Code postal** : 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 5

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 5

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** 25N0668 - Prestations de contrôle technique des véhicules légers n'excédant pas 3,5 Tonnes sur le Secteur de la Tinée pour les besoins de la Métropole Nice Côte d'Azur.

**Description :** Accord-cadre à bons de commande : - Montant minimum : 600,00 Euros. Montant maximum : 8 000,00 Euros. En valeur en Euros H.T. Estimation de l'administration HT : 1 870.00 Euros (établie sur une durée de 12 mois). Durée (hors reconduction) : 12 mois. Nombre de reconductions éventuelles : 3. Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

**Identifiant interne :** 25N0668\_1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71631200 Services de contrôle technique automobile

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur

**Ville :** Nice

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 48 Mois

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 1,870 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 32,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** A/ Elément nécessaires à la sélection des candidatures : Agrément Préfectoral : Agrément préfectoral en cours de validité autorisant l'exploitation d'un centre de contrôle technique pour la catégorie véhicules légers - arrêté du 18 janvier 1991 Chiffres d'affaires plusieurs exercices : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire sont disponibles. Liste des principaux services : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le coût global

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 100

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://commandepublique-nca-vidn-ccas.safetender.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Date limite de réception des offres :** 23/04/2026 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement. Cette dernière disposition ne trouve pas à s'appliquer dans le cas de groupement d'opérateurs économiques dont les membres seraient des opérateurs économiques dont la solidarité serait impossible pour des raisons réglementaires (exemple professions d'avocats, contrôle technique, coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, etc...).

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R.5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. 2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié

ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) Le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 1521 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 5573 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui traite les offres :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** 25N0668 - Prestations de contrôles techniques des véhicules légers n'excédant pas 3,5 Tonnes sur le Secteur de la Vésubie pour les besoins de la Métropole Nice Côte d'Azur.

**Description :** Accord-cadre à bons de commande : - Montant minimum : 400,00 Euros. Montant maximum : 3 500,00 Euros. En valeur en Euros H.T. Estimation de l'administration HT : 820.00 Euros (établie sur une durée de 12 mois). Durée (hors reconduction) : 12 mois. Nombre de reconductions éventuelles : 3. Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

**Identifiant interne :** 25N0668\_2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71631200 Services de contrôle technique automobile

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur

**Ville :** Nice

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 820 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 14,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** A/ Elément nécessaires à la sélection des candidatures : Agrément Préfectoral : Agrément préfectoral en cours de validité autorisant l'exploitation d'un centre de contrôle technique pour la catégorie véhicules légers - arrêté du 18 janvier 1991 Chiffres d'affaires plusieurs exercices : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire sont disponibles. Liste des principaux services : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le coût global

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 100

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

### 5.1.12 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Date limite de réception des offres :** 23/04/2026 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

#### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement. Cette dernière disposition ne trouve pas à s'appliquer dans le cas de groupement d'opérateurs économiques dont les membres seraient des opérateurs économiques dont la solidarité serait impossible pour des raisons réglementaires (exemple professions d'avocats, contrôle technique, coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, etc...).

### 5.1.15 Techniques

#### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

#### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R.5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. 2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110

du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 1521 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 5573 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui traite les offres :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** 25N0668 - Prestations de contrôles techniques des véhicules légers n'excédant pas 3,5 Tonnes sur le Secteur du Littoral Ouest pour les besoins de la Métropole Nice Côte d'Azur.

**Description :** Accord-cadre à bons de commande : - Montant minimum : 6 000,00 Euros. Montant maximum : 56 000,00 Euros. En valeur en Euros H.T. Estimation de l'administration HT : 13 950.00 Euros (établie sur une durée de 12 mois). Durée (hors reconduction) : 12 mois. Nombre de reconductions éventuelles : 3. Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

**Identifiant interne :** 25N0668\_3

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71631200 Services de contrôle technique automobile

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.



### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur

**Ville :** Nice

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 13,950 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 224,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** A/ Elément nécessaires à la sélection des candidatures :  
Attestation de qualification spécifique : Attestation de qualification spécifique pour les véhicules pour lesquels le gaz naturel ou le gaz de pétrole liquéfié constitue une des sources d'énergie - article 12-1 de l'arrêté du 18 janvier 1991 modifié relatif à la mise en place et à l'organisation du contrôle technique des véhicules dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes Agrément Préfectoral : Agrément préfectoral en cours de validité autorisant l'exploitation d'un centre de contrôle technique pour la catégorie véhicules légers - arrêté du 18 janvier 1991 Chiffres d'affaires plusieurs exercices : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire sont disponibles. Liste des principaux services : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le coût global

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 100

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Date limite de réception des offres :** 23/04/2026 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement. Cette dernière disposition ne trouve pas à s'appliquer dans le cas de groupement d'opérateurs économiques dont les membres seraient des opérateurs économiques dont la solidarité serait impossible pour des raisons réglementaires (exemple professions d'avocats, contrôle technique, coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, etc...).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R.5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. 2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 1521 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 5573 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui traite les offres :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** 25N0668 - Prestations de contrôle technique des véhicules légers n'excédant pas 3,5 Tonnes sur le Secteur du Littoral Est pour les besoins de la Métropole Nice Côte d'Azur.

**Description :** Accord-cadre à bons de commande : - Montant minimum : 8 000,00 Euros. Montant maximum : 73 000,00 Euros. En valeur en Euros H.T. Estimation de l'administration HT : 18 030.00 Euros (établie sur une durée de 12 mois). Durée (hors reconduction) : 12 mois. Nombre de reconductions éventuelles : 3. Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

**Identifiant interne :** 25N0668\_4

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71631200 Services de contrôle technique automobile

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur

**Ville :** Nice

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 18,030 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 292,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** A/ Elément nécessaires à la sélection des candidatures :  
Attestation de qualification spécifique : Attestation de qualification spécifique pour les véhicules pour lesquels le gaz naturel ou le gaz de pétrole liquéfié constitue une des sources d'énergie - article 12-1 de l'arrêté du 18 janvier 1991 modifié relatif à la mise en place et à l'organisation du contrôle technique des véhicules dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes Agrément Préfectoral : Agrément préfectoral en cours de validité autorisant l'exploitation d'un centre de contrôle technique pour la catégorie véhicules légers - arrêté du 18 janvier 1991 Chiffres d'affaires plusieurs exercices : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire sont disponibles. Liste des principaux services : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Le coût global

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 100

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Date limite de réception des offres** : 23/04/2026 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre** : 8 Mois

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement. Cette dernière disposition ne trouve pas à s'appliquer dans le cas de groupement d'opérateurs économiques dont les membres seraient des opérateurs économiques dont la solidarité serait impossible pour des raisons réglementaires (exemple professions d'avocats, contrôle technique, coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, etc...).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R.5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. 2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 1521 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 5573 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui traite les offres :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0005

**Titre :** 25N0668 - Prestations de contrôle technique des deux-roues pour les besoins de la Métropole Nice Côte d'Azur. .

**Description :** Accord-cadre à bons de commande : - Montant minimum : 730,00 Euros. Montant maximum : 9 000,00 Euros. En valeur en Euros H.T. Estimation de l'administration HT : 2 190.00 Euros (établie sur une durée de 12 mois). Durée (hors reconduction) : 12 mois. Nombre de reconductions éventuelles : 3. Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

Identifiant interne : 25N0668\_5

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71356100 Services de contrôle technique

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur

**Ville :** Nice

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 2,190 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 36,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** A/ Elément nécessaires à la sélection des candidatures : Agrément Préfectoral : Agrément préfectoral en cours de validité autorisant l'exploitation d'un centre de contrôle technique pour la catégorie véhicules 2 roues – arrêté du 23 octobre 2023 Chiffres d'affaires plusieurs exercices : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre

d'affaire sont disponibles. Liste des principaux services : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le coût global

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 100

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Date limite de réception des offres :** 23/04/2026 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement. Cette dernière disposition ne trouve pas à s'appliquer dans le cas de groupement d'opérateurs économiques dont les



membres seraient des opérateurs économiques dont la solidarité serait impossible pour des raisons réglementaires (exemple professions d'avocats, contrôle technique, coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, etc...).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.5511 à L. 55112, et R.5511 à R. 5516 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. 2) le référé contractuel (L. 55113 à L. 55123, et R. 5517 à R.55110 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 1521 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 5573 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui traite les offres :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Numéro d'enregistrement** : 20003019500115

**Adresse postale** : 5 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

**Ville** : Nice

**Code postal** : 06364

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : dao@nicecotedazur.org

**Téléphone** : 0497133774

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** :

<https://commandepublicquencavdnccas.safetender.com>

**Profil de l'acheteur** : <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Numéro d'enregistrement** : 17060005000026

**Adresse postale** : 18 AVENUE DES FLEURS CS 61039

**Ville** : NICE CEDEX 1

**Code postal** : 06050

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.tanice@juradm.fr

**Téléphone** : 0489988600

**Adresse internet** : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 785e260b-2bbb-447d-927d-6b8417276561 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 16/02/2026 à 14:54

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 16/02/2026